Cap 2030 vers l'ODD 15, la Biodiversité en pratiques ! (Février 2023)

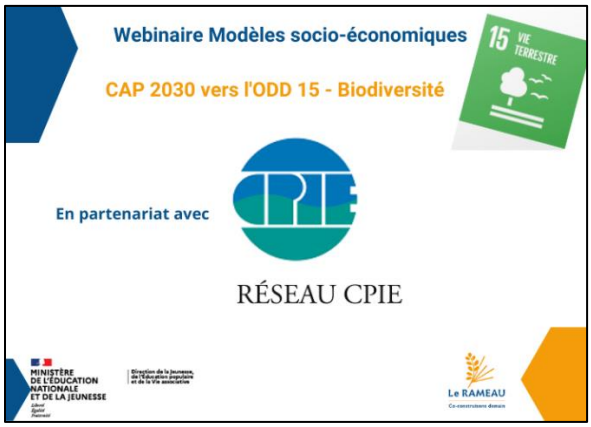

Le cycle « Cap 2030 vers de nouveaux équilibres économiques » propose tous les 3èmes jeudis du mois une vision opérationnelle de nouvelles alliances territoriales, qui (ré)concilient économie et intérêt général, ainsi que d'outils et méthodes pour réussir l'Agenda 2030 des ODD. Focus en février sur la biodiversité.

Après avoir exposé les enjeux en janvier, la deuxième escale avait pour thème : « *Modèles socio-économiques : Cap 2030 vers l'ODD 15, la Biodiversité en pratiques !* ». Elle a réuni le 16 février le réseau national des CPIE (Centres permanents d'initiatives pour l'environnement), l'Office Français pour la Biodiversité (OFB), le CPIE de Flandre Maritime, la Communauté Urbaine de Dunkerque, le Groupe EDF et Le RAMEAU.

La Plateforme d'Acteurs et d'Actions pour la Biodiversité

Ludovic SERIN, Chargé de mission à **l'Union nationale des CPIE** (UNCPIE), a présenté ce réseau pionnier d'éducation à l'environnement, créé en 1971. Il dispose d'un maillage de 80 associations CPIE présentes dans 13 régions et 60 départements (dont la Réunion). Ce réseau a connu 3 phases majeures : l'éducation et la sensibilisation des personnes à l'environnement, dans les années 70 et 80, l'accompagnement des Collectivités et des politiques publiques, dans les années 90 à 2010, puis la facilitation de l'action commune entre acteurs du territoire.

De 2019 à 2021, 4 expérimentations territoriales ont permis de concevoir et mettre en œuvre des Plateformes d'Acteurs et d'Actions pour la Biodiversité (PAAB). La PAAB, c'est une capacité à réunir les énergies publiques et privées d'un territoire, pour questionner les relations entre les activités humaines et la nature, et agir de façon systémique en faveur de la biodiversité.

Ces plateformes articulent 3 dimensions :

- Une **démarche** de co-construction et une méthodologie multi-acteurs,
- Un **lieu** de rencontres et de débats, vecteur de confiance,
- Un **espace** tourné vers l'action ensemble, au profit du territoire.

Brigitte GIRAUD, Directrice de **l'UNCPIE**, a souligné les spécificités de la chaîne de valeur de la PAAB. Cette création innovante de liens articule 4 expertises complémentaires des CPIE territoriaux : la connaissance fine des acteurs du territoire, le rôle de médiateur – tiers de confiance, la capacité à co-construire des réponses, et à mobiliser des co-expertises. Ces plateformes bénéficient, au plan national, de la capacité d'impulsion et de valorisation de la tête de réseau : l'UNCPIE.

Elle a également exposé son analyse du modèle socio-économique de la PAAB, autour de 3 leviers – richesses humaines, finances et alliances – au plan territorial et national :

Une vision croisée des parties prenantes au travers de 4 points cardinaux

Le dialogue a mis en lumière la valeur de la PAAB perçue par 4 acteurs nationaux et territoriaux.

Audrey COREAU, Directrice Acteurs et Citoyens en juin 2022 de l'**OFB**, a exprimé la vision de l'**institution publique** : ***quelle valeur apporte le projet PAAB à un organisme d'Etat dédié à la biodiversité tel que l'OFB ?*** Ce projet permet d'innover pour habiter la terre et de trouver des manières de prendre soin de la biodiversité, comme levier de développement du territoire et du bien-être de la population. Il met au cœur des dynamiques locales les liens entre les personnes et la nature. Ce projet innovant est proche de la vision de l'OFB de mobiliser la société dans son ensemble, avec tous les acteurs et les citoyens. Ce projet intéresse également l'OFB, car il contribue à faire évoluer la posture du réseau des CPIE comme facilitateur, à la fois dans l'écoute et comme cœur de réseau, à s'adapter aux enjeux de la société, de créer du lien, pour répondre à l'urgence climatique et environnementale.

Guillaume SCHODET, Directeur technique du **CPIE Flandre Maritime**, a présenté le regard de **l'association territoriale** : ***en quoi construire une PAAB sur son territoire contribue-t-il à de nouvelles formes d'engagement pour les acteurs de la biodiversité ?*** Le CPIE intervient sur un territoire d'action urbain, poldérisé et artificialisé, avec l'un des plus grands ports de France. Un audit patrimonial a révélé fin 2021 une vision du territoire protéiforme. Le projet local de PAAB a contribué à faire émerger une vision partagée du territoire, en incluant l'entreprise à ce tour de table de la biodiversité. Le projet local de PAAB est possible grâce à une locomotive activée par 3 moteurs : l'association (CPIE local), la Collectivité (Communauté Urbaine de Dunkerque) et l'entreprise (la centrale nucléaire de Gravelines d'EDF). La PAAB a un effet démultiplicateur sur la responsabilité des acteurs engagés et les impacts des actions menées par le CPIE, qui assemble des connaissances et des expertises complémentaires grâce à sa bonne connaissance de l'écosystème territorial.

Fabrice TRUANT, Responsable du Bureau « Biodiversité » de la **Communauté Urbaine de Dunkerque Grand Littoral** est intervenu au sujet des applications sur le territoire : ***inventer quelles spécificités du projet PAAB pour la Communauté Urbaine de Dunkerque, engagée de longue date sur les politiques écologiques et la biodiversité en particulier ?*** La Communauté urbaine de Dunkerque est la 1ére communauté urbaine de France, créée en octobre 1968. Dès son origine, les élus ont tenu à préserver des espaces de biodiversité. La Collectivité a aussi aménagé 1 000 hectares d'espaces naturels. En 2010, lors de l'année européenne de la biodiversité, une réflexion a été engagée sur les enjeux du territoire. La connaissance de la faune et de la flore en est un axe important, afin d'acculturer les habitants et les élus. Créé en septembre 2022, le Bureau local de la Biodiversité accompagne l'action des élus, des citoyens et des porteurs de projets, par exemple avec la sensibilisation du public et la mise en œuvre d'atlas communaux de la biodiversité, avec le CPIE.

Cécile LAUGIER, Directrice Environnement Prospective du groupe **EDF**, a éclairé un **enjeu d'ancrage territorial** : ***en quoi ce projet d'action commune sur la biodiversité a-t-il un effet d'ancrage territorial pour un groupe industriel tel qu'EDF ?*** L'ancrage territorial a une dimension économique, sociale et environnementale. Une centrale nucléaire est un acteur économique majeur auprès de ses salariés, de ses fournisseurs et de ses acheteurs, avec un rôle social, dans la formation et l'insertion. Sur le plan environnemental, EDF a besoin d'être accompagné d'expertises complémentaires pour agir sur la biodiversité, via des partenariats nationaux avec des structures comme l'UNCPIE et la LPO. Avec les CPIE, le partenariat national se décline aussi en partenariats territoriaux, auprès de sites de production d'EDF. Il existe depuis 2013 entre la Centrale de Gravelines et le CPIE Flandre Maritime. EDF a participé à l'audit patrimonial, qui a souligné le besoin de se connaître et de pouvoir construire ensemble des actions. Les PAAB répondent à cet enjeu et reconnaissent les spécificités de chaque acteur.

Passons de l'Action aux Interactions pour inventer des modèles socio-économiques solides à horizon 2030 !

La mise en débat a souligné **la diversité des points d'étonnements** des intervenants au sujet de la PAAB **:**

- *La diversité, la complexité, la hauteur de vue*
- *L'ouverture, la neutralité, la création de liens*
- *La transformation, l'envie et la responsabilité*

Un outil pour Agir ensemble : la plateforme « Trajectoires socio-économiques »

Le RAMEAU a présenté les atouts de cette plateforme, qui permet à la gouvernance et aux réseaux d'accompagnement de pérenniser les modèles socio-économiques des associations de l'environnement. Cette innovation pédagogique du CRDLA-Environnement en 2016, pilotée par l'UNCPIE, est le fruit d'une initiative collective entre têtes de réseaux et partenaires experts, dont Le RAMEAU.

Cette plateforme répond à une diversité d'usages, avec des informations et des outils pratiques, pour s'initier, progresser ou accompagner. En 2023, cet « actif » va s'enrichir[1], pour s'adresser à tous les secteurs, en l'articulant avec la capitalisation du programme « (Re)Connaissance des modèles socio-économiques » et les démarches collectives d'information, de formation et d'accompagnement.

La plateforme 3.0 « Trajectoires socio-économiques » est l'un des 4 chantiers stratégiques du programme 2023 mené avec la DJEPVA et 4 binômes de partenaires co-pilotes pour apporter des solutions concrètes tenant compte de la diversité des objectifs, des maturités et des envies des acteurs, quel que soit son profil (investisseur, acteur public, association, accompagnateur …).

Pour bénéficier de la richesse de ces échanges, nous vous invitons à consulter en replay le webinaire « Cap 2030 vers l'ODD 15, la Biodiversité en pratiques ! ».

Retrouvez l'ensemble des ressources de ce programme sur la page dédiée de la plateforme *Trajectoires socio-économiques*.

[1] La plateforme a été lancée le 18 octobre 2023, à l'occasion du Forum National des Associations et des Fondations